

1

PROPOSEZ VOS IDÉES ET VOS PROJETS

DU 20 AVRIL AU 20 MAI 2025

Vous avez un projet pour votre quartier ou pour l'ensemble des Libournaises et Libournais ?
Soyez acteur de votre ville et proposez-le au budget participatif !

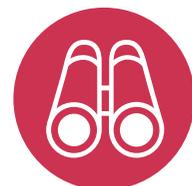
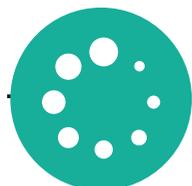
Qu'est-ce qu'un projet éligible au budget participatif ?

Les projets éligibles au budget participatif reposent principalement sur des dépenses d'investissement (achat de matériel durable) avec très peu de moyens/coûts nécessaires pour les faire fonctionner. Les projets déposés n'ont pas vocation à créer un nouveau service public.

Le projet doit être localisé sur la commune. Il doit correspondre à des investissements en lien avec les compétences de la commune, à savoir :

- arts, culture et patrimoine ;
- aménagement des espaces publics ;
- nature en ville, biodiversité et développement durable ;
- numérique ;
- sports et loisirs ;
- santé, solidarité, lien intergénérationnel et inclusion ;
- éducation ;

Il doit être d'intérêt général et respecter les principes de laïcité et d'égalité. Sont exclus les projets de voiries, chaussées et trottoirs. Le budget participatif est l'occasion de faire émerger des projets qui répondent à des besoins du plus grand nombre, et améliorent la qualité de vie et le quotidien de tous. Proposez vos idées sur jeparticipe.libourne.fr ou par mail à budgetparticipatif@libourne.fr ou encore via le formulaire ci-contre à déposer à la mairie, la maison des associations, le CCAS ou la médiathèque.



LES 4 ÉTAPES

3

VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS

DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

L'ensemble des projets recevables est présenté et soumis au vote des citoyens Libournais !

Le vote est accessible en ligne sur jeparticipe.libourne.fr, par mail à l'adresse budgetparticipatif@libourne.fr ou via un formulaire papier à déposer à l'accueil de la mairie, la maison des associations, le CCAS ou la médiathèque.

Vous pouvez voter pour 3 projets maximum. 3 points pour votre projet préféré, 2 points pour le deuxième et 1 point pour le troisième. Il n'est possible de voter qu'une seule fois.

4

DÉCOUVREZ !

À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Les projets lauréats sont dévoilés et seront mis à l'honneur sur les réseaux sociaux de la ville. Les projets ayant récoltés le plus de points sont alors mis en œuvre et ce jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

2

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET ET ANALYSE DES PROJETS

DU 21 MAI AU 20 JUILLET 2025

Des ateliers pourront être organisés avec les porteurs de projets pour échanger avec les services de la Ville, rencontrer d'autres porteurs de projets, fusionner éventuellement des projets similaires. Une fois les propositions des citoyens finalisées, un comité de pilotage composé d'élus, de conseillers de quartiers et de représentants des services de la ville analyse la recevabilité des projets. Les services municipaux analysent ensuite la faisabilité technique, juridique et financière. Les étapes et actions nécessaires à la réalisation du projet sont étudiées puis le projet structuré est ajouté sur le site jeparticipe.libourne.fr. Chaque porteur de projet recevra une réponse.

FORMULAIRE D'IDÉES

Titre de mon idée (développez votre idée dans la rubrique descriptif de votre projet)

Compétence(s) concernée(s)

- Aménagement des espaces publics Art, culture et patrimoine Éducation
 Nature en ville, biodiversité et développement durable Numérique
 Santé, solidarité, lien intergénérationnel et inclusion Sports et loisirs

Je suis Un citoyen Un collectif Une association (personne morale)

Nom, Prénom

Âge Tél

Email

Adresse postale

- En cochant cette case je consens à ce que mes données soient traitées par la collectivité dans le cadre de cette démarche. Les données collectées ne font l'objet d'aucune cession à un tiers, ni d'aucun usage commercial.

Tournez SVP

FORMULAIRE D'IDÉES

Descriptif de votre projet

Les projets éligibles au budget participatif reposent principalement sur des dépenses d'investissement (achat de matériel durable) avec très peu de moyens/coûts nécessaires pour les faire fonctionner. Les projets déposés n'ont pas vocation à créer un nouveau service public.

1. Décrivez votre projet en quelques lignes (identification d'un besoin, objectif, bénéficiaires..) :

2. Liste des achats nécessaires à la réalisation du projet :

3. Description des moyens nécessaires pour que le projet fonctionne dans la durée (entretien, stockage, logistique, personnel...)

En cas de difficultés pour décrire votre projet vous pouvez vous rendre à la Maison des associations ou adresser un message à budgetparticipatif@libourne.fr



La ville de Libourne renforce son action pour la démocratie participative et citoyenne et lance un budget participatif d'une enveloppe budgétaire de 125 000 €.

Les libournaises et libournais sont invités à proposer leur idées jusqu'au 20 mai 2025. Après une étude de faisabilité, les projets seront présentés pour être soumis à une phase de vote. Les projets qui recueilleront le plus de voix seront alors financés et réalisés par la collectivité.

PLUS D'INFOS SUR
JEPARTICIPE.LIBOURNE.FR



PROPOSEZ

VOS IDÉES ET VOS PROJETS

DU 20 AVRIL AU 20 MAI 2025

